

# INFOS SDIS

2013 - N° 67

**LOIRE**

[www.sdis42.fr](http://www.sdis42.fr)



La revue du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire

**SDIS 42** LOIRE  
EN RHÔNE-ALPES

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

## ÉDITOS

P. 3

## LES TEMPS FORTS

P. 4-11

Rencontre avec Bernard Bonne, président du Conseil général de la Loire  
Les collégiens formés aux gestes qui sauvent à la Foire de Saint-Étienne  
Les motards sensibilisés à la sécurité routière  
550 enfants face aux risques piétons à Saint-Galmier  
Des engins polyvalents et performants dans le défilé motorisé du 14-juillet à Saint-Étienne  
Belle réussite pour la promotion 2013 des jeunes sapeurs-pompiers  
Challenge de la Qualité: une finale nationale exceptionnelle pour les Ligériens!  
Retour sur la mission PHF à Madagascar

## AU CŒUR DES MISSIONS

P. 12-13

Feu dans une ancienne usine du Pré-Battoir à Saint-Julien-Molin-Molette

## SE FORMER POUR AGIR

P. 14-19

Le e-learning à l'affiche le 14 novembre prochain!  
Une équipe nommée « GRIMP »...  
Exercice de sauvetage et d'évacuation dans le tunnel de Violay  
Le SDIS teste son action de lutte contre les feux de forêts dans le Pilat  
Mieux connaître les risques grâce au partenariat avec l'École des Mines  
Un partenariat « gagnant-gagnant » entre le SDIS et GrDF

## LES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

P. 20-21

Une caserne de sapeurs-pompiers plus fonctionnelle à Chazelles-sur-Lyon  
Les nouvelles « ambulances » sont arrivées !

## DES HOMMES ET DES MÉTIERS

P. 22-25

Une convention pour développer le volontariat chez les agriculteurs  
Bienvenue !  
Un nouveau chef de centre à Saint-Genest-Malifaux à l'occasion des 150 ans du CIS  
Des techniciens de haut-vol

## LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ

P. 26-27

La défibrillation au SDIS: bilan de l'année 2012  
Améliorer le comportement des primo-intervenants face à une scène de crime

## LE SDIS EN IMAGES

P. 28

## Revue trimestrielle du SDIS de la Loire

8, rue du Chanoine Ploton - CS 50541 - 42007 Saint-Étienne Cedex 1  
Tél : 04 77 91 08 00 - Fax : 04 77 91 08 05 - Site web : [www.sdis42.fr](http://www.sdis42.fr)  
Courriel : [direction@sdis42.fr](mailto:direction@sdis42.fr)

Directeur de la publication : Bernard Philibert  
Responsable de la rédaction : Cendie Verdeau  
Mise en page : Véronique Simon

Crédits photo cellule photo-vidéo SDIS 42 : François Perrot, Jean-Jacques Moulin, Jean-Christophe Duillon, Stéphane Faveyrial, Matthieu Abrial, Pascal Burner, David Walher, Vincent Raby, Loïc Sybelin, Sébastien Perrier, José Boniface, Claudia Bodinier, Sébastien Goiran, Cendie Verdeau, Laurence Briant, Gino Cangelosi, Nicolas Ramos, Matthias Boudin, Romaric Ménager, Véronique Simon

Impression sur papier recyclé : Reboul. Dépôt légal octobre 2013.  
N° imprimeur : 1339. Tirage en 5 000 exemplaires.



## Le mot de la Préfète



Le 120<sup>e</sup> congrès national des sapeurs-pompiers de France, qui se tenait à Chambéry, vient de se clôturer. Ce temps fort dans l'année pour l'ensemble des SDIS de France a été l'occasion de rappeler la spécificité de notre modèle de sécurité civile français, basé sur la complémentarité entre sapeurs-pompiers volontaires et professionnels, et, surtout, de dresser des pistes d'amélioration pour conserver ce maillage territorial et cette réactivité dans les secours portés à nos concitoyens.

À travers ces mesures, il s'agit de rappeler la reconnaissance que chacune et chacun nous devons à ces femmes et ces hommes qui veillent sur notre sécurité et sur notre environnement.

Dans la Loire, je sais que de nombreuses mesures sont développées, depuis plusieurs années, pour encourager et pérenniser le volontariat. Je crois pouvoir dire que ce travail minutieux est incontournable pour fidéliser nos volontaires et leur permettre de mieux concilier engagement et vie professionnelle.

Je tiens enfin à saluer l'action des sapeurs-pompiers ligériens qui se sont massivement mobilisés cet été lors des intempéries qui ont touché le secteur de Champdieu et du Montbrisonnais. Une belle illustration de la solidarité départementale envers ceux qui ont été touchés et de la qualité de l'organisation des secours en temps de crise.

**Fabienne BUCCIO**  
*Préfète de la Loire*

## Le mot du Président



Afin de tenir compte de la situation de plus en plus tendue des communes qui peinent à boucler leur budget annuel, le Conseil général, bien que lui aussi contraint à un exercice budgétaire difficile, a décidé de prendre à sa charge l'évolution du budget du SDIS pour l'année 2014. Grâce à cette action, les contributions de chaque commune n'augmenteront pas et j'en remercie le président Bernard Bonne.

Dans ce contexte, le SDIS de la Loire s'engage à poursuivre ses recherches d'économies dans ses dépenses de fonctionnement, tout en préservant ce qui en fait un véritable service public humain, à savoir son personnel. En effet, les élus du Conseil d'administration ont fait le choix d'aller encore plus

loin dans la politique sociale de l'établissement en négociant notamment des tarifs préférentiels avec un organisme de prévoyance et en participant financièrement à l'adhésion des agents. Cette mesure, je le rappelle, s'ajoute à celle prise cette année concernant la mutuelle santé des agents. Ces mesures de prévoyance et de santé sont pour moi essentielles et indispensables, d'autant plus pour ces métiers où nous savons bien que nos sapeurs-pompiers peuvent être brutalement touchés. Je tiens, là-aussi, à remercier mes collègues administrateurs pour leur engagement en ce sens.

Enfin, et alors que la question de la fermeture de casernes se pose au niveau national, je souhaite souligner l'investissement du Conseil d'administration du SDIS depuis maintenant trois programmes immobiliers, pour maintenir d'une part, un maillage territorial opportun et, d'autre part, des conditions d'exercice optimales pour nos sapeurs-pompiers. Qu'ils soient volontaires ou professionnels, ils bénéficient d'une maison à feu pour leur formation, de casernes rénovées ou agrandies, de véhicules modernes et adaptés et de matériels qui, globalement, prennent en compte l'évolution des techniques et de notre société.

**Bernard PHILIBERT**  
*Président du Conseil d'administration du SDIS de la Loire*

## Rencontre avec Bernard Bonne, président du Conseil général de la Loire

Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de la Loire est un établissement public autonome, dont la gestion administrative et financière est placée sous l'autorité du président du Conseil général ou de son représentant qu'il désigne parmi les conseillers généraux. Rencontre avec Bernard Bonne, président du Conseil général de la Loire et ancien sapeur-pompier volontaire.



La Loire est très régulièrement citée au niveau national comme l'un des meilleurs SDIS de France. Nous pouvons en être très fiers. La récente inspection de la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSC-GC) l'a à nouveau rappelé.

**Infos Sdis :** *À l'avenir, quels sont pour vous les défis que devra relever l'établissement ?*

**Bernard Bonne :** Nous avons deux défis à continuer à relever qui sont, concernant le premier, de poursuivre notre effort de modernisation des centres d'incendie et de secours et des matériels pour permettre à nos sapeurs-pompiers de rendre à la population le meilleur service possible.

**Infos Sdis :** *Monsieur le Président, vous avez été médecin sapeur-pompier volontaire. Quels moments forts reprenez-vous de votre engagement ?*

**Bernard Bonne :** Je retiendrai principalement l'exigence de disponibilité, qui était permanente. Pour moi, être sapeur-pompier volontaire signifiait être au service des autres, inlassablement.

Non seulement au service de la population, notamment des accidentés de la route, mais aussi au service des sapeurs-pompiers eux-mêmes, qui, à l'époque, se retrouvaient souvent seuls face à des problèmes médicaux parfois complexes.

J'ai aussi toujours beaucoup apprécié leur engagement et l'esprit de corps qui régnait entre nous.

**Infos Sdis :** *En tant que président du Conseil général, quel est votre regard actuel sur le SDIS de la Loire ?*

**Bernard Bonne :** C'est un regard très positif pour ne pas dire parfait au niveau du Conseil d'administration dirigé par Bernard Philibert avec beaucoup de compétence et avec, en plus, la valeur exceptionnelle et le grand professionnalisme du Colonel Dies et de toute son équipe.



Le second, c'est de conforter le volontariat, indispensable au bon fonctionnement du SDIS, et qui constitue une illustration irremplaçable du dévouement que ces femmes et ces hommes montrent, chaque jour encore davantage, à nos concitoyens.

Dans un pays qui connaît une situation économique et sociale fragile, l'exemple donné par les sapeurs-pompiers me semble constituer un message d'espoir pour l'avenir.

## Les collégiens formés aux gestes qui sauvent à la Foire de Saint-Étienne !

Chaque année, le SDIS de la Loire participe à la Foire internationale de Saint-Étienne, en partenariat avec le Conseil général de la Loire qui nous accueille sur son stand.



Pour cette édition 2013, qui s'est déroulée du 20 au 30 septembre 2013, le SDIS a animé un atelier de sensibilisation aux gestes qui sauvent, au massage cardiaque et à la conduite à tenir en cas d'incendie.

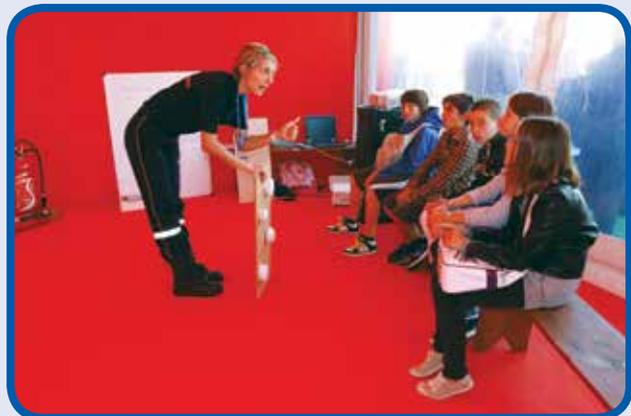
La nouveauté, cette année, consistait à accueillir des classes de primaire (CM1-CM2) ainsi que des collégiens, grâce à une collaboration entre le Conseil général et l'Inspection académique.

C'est ainsi que plus de 20 classes ont pu participer à cet atelier et recevoir les conseils des sapeurs-pompiers présents.

L'implication du SDIS de la Loire dans toutes les actions visant à développer l'information préventive aux comportements qui sauvent, participe à une véritable volonté de faire du citoyen le premier acteur du secours.

À cette occasion, était également présentée la nouvelle exposition du SDIS de la Loire visant à promouvoir et développer le volontariat. Trois panneaux d'exposition présentaient ainsi l'engagement de ces femmes et de ces hommes qui font la force du corps départemental.

**Commandant Éric GIDROL**  
Responsable de la formation technique  
spécialisée « secourisme »



## Les motards sensibilisés à la sécurité routière

Chaque année, dans le cadre du plan départemental d'actions de sécurité routière, se déroule une journée « sécurité moto » en étroite collaboration avec la direction départementale des territoires (DDT) et encadrée par des motocyclistes de la gendarmerie et de la police.



Cet atelier a été animé par deux moniteurs de secourisme et une infirmière du service de santé et de secours médical du centre d'incendie et de secours de Saint-Étienne La Terrasse. Pour le SAMU, étaient également présents un médecin, un ambulancier et une permanencière.

Durant la matinée, quatre groupes de 16 personnes ont pu participer à un cas concret d'une durée de 30 minutes, qui consistait à simuler un accident de la route pour un motard. Des échanges avec les différents intervenants ont notamment permis de relayer les éléments à préciser lors de la diffusion de l'alerte et de rappeler les risques engendrés par le retrait du casque.

L'après-midi fut consacré à un parcours pédagogique encadré par 11 motocyclistes de la gendarmerie et de la police.

La journée s'est terminée au centre de formation de l'Association sportive de Saint-Étienne (ASSE) par le pot de l'amitié avec un retour très positif des participants sur cette journée soulignant l'intérêt de l'atelier secourisme.

Cette journée a eu lieu le dimanche 23 juin 2013. Le SDIS de la Loire a été, une nouvelle fois, un partenaire actif lors de cette manifestation avec la mise en place d'un atelier secourisme en collaboration avec le SAMU 42.

Cet atelier était organisé au sein du plateau technique de l'école départementale d'incendie et de secours de la Loire à Saint-Étienne.



**Lieutenant Sébastien LUROL**  
Compagnie Nord-Stéphanois



## 550 enfants face aux risques piétons à Saint-Galmier

La traditionnelle journée « sécurité piéton » s'est déroulée le 25 juin 2013 à l'hippodrome de Saint-Galmier.



Organisée pour la première fois par la Communauté de Commune du Pays de Saint-Galmier, cette journée a touché plus de 550 enfants, âgés d'une dizaine d'années et venus de 25 classes de toutes les écoles publiques et privées du secteur.

L'objectif de cette initiative était de sensibiliser les jeunes piétons afin d'adapter leur comportement face aux risques quotidiens de la circulation routière.

Durant la première partie de cette journée, les enfants ont participé à une dizaine d'ateliers animés notamment par la gendarmerie, par l'Association sportive de Saint-Étienne (ASSE), par l'Association départementale pour les transports éducatifs de l'enseignement public (ADTEEP), par la société d'autoroutes ASF ou encore par la SNCF, par l'équipe cycliste (CR4C) de Roanne ou par des infirmières scolaires...

Le SDIS de la Loire participait à cet événement en présentant deux modèles récents de véhicules de secours et d'assistance aux victimes (VSAV) ainsi que du matériel de secourisme. Sur cet atelier, deux sapeurs-pompiers étaient présents pour expliquer aux enfants comment passer l'alerte en cas d'accident d'un camarade en insistant sur la prudence qui doit guider le jeune piéton.

En fin d'après midi, les « permis piétons » ont été distribués à un représentant de chaque école par des personnalités sportives, institutionnelles, politiques et médiatiques locales.

**Capitaine Stéphane DAUPHIN**  
Chef de la compagnie Ouest-Foréz



## Des engins polyvalents et performants dans le défilé motorisé du 14-juillet à Saint-Étienne

À l'occasion de la fête nationale, un défilé motorisé était organisé à Saint-Étienne le 14 juillet 2013 entre la place Carnot et la place du Peuple. Comme les années précédentes, le SDIS de la Loire participait à cette cérémonie.



Le défilé motorisé était composé d'une vingtaine d'engins d'intervention du SDIS de la Loire. L'occasion pour l'établissement de présenter quatre modules d'intervention utilisés fréquemment pour réaliser les opérations de secours.

### Module « feux de végétation »

Le département de la Loire fait l'objet chaque année de nombreux feux de végétation et participe régulièrement aux renforts demandés l'été par les départements du Sud de la France. Pour faire face au développement rapide de ce type de sinistre, un groupe d'intervention est presque systématiquement engagé. Il comprend notamment un véhicule de liaison hors route (VLHR), qui permet au chef de groupe d'effectuer sa reconnaissance de la zone d'intervention ainsi que des camions citernes, engins de type 4X4 d'une capacité de 3 000 à 6 000 litres d'eau.

### Module « secours routier »

Bien que le nombre d'accidents sur les routes ait fortement baissé ces dernières années, la gravité et le nombre des victimes sur les lieux nécessitent parfois des moyens particuliers.

Pour ces interventions, le module « secours routier » peut engager différents véhicules. Par exemple un véhicule de soutien médical hors route pour prendre en charge la partie médicale d'une opération, des véhicules de secours et d'assistance aux victimes, un fourgon pompe-tonne secours routier, engin polyvalent alliant à la fois des possibilités d'intervention sur les incendies et les accidents routiers (balisage, découpe de véhicules) ainsi qu'un véhicule d'accompagnement du poste médical avancé, permettant la mise en œuvre d'un centre de soins médicalisé dans le cadre du plan « nombreuses victimes » (NOVI).

### Module « feux urbains »

Après l'engagement du véhicule le plus proche, pour une intervention importante, les demandes de renfort se portent généralement sur l'envoi d'un groupe « feux urbains ». Celui-ci comprend des engins adaptés à l'environnement urbain et notamment un fourgon pompe-tonne léger, compact pour les feux en centre ville ou encore une échelle pivotante combinée de 32 mètres, permettant de réaliser des sauvetages de personnes ou d'atteindre les feux dans les bâtiments en hauteur. Enfin, un camion dévidoir hors route, avec 1 200 mètres de tuyaux associé à une motopompe grande puissance, permet de disposer d'un débit important en eau sur les feux industriels.

### Module « moyens spécialisés »

Pour faire face à la diversité de leurs missions, les sapeurs-pompiers ont à leur disposition des véhicules spécifiques tels que la barque de reconnaissance et de sauvetage pour les interventions en milieu aquatique ou encore les véhicules d'alimentation utilisés surtout en milieu rural où les réserves d'eau sont parfois éloignées du sinistre.

Enfin, pour clore le défilé, le nouveau véhicule de transport de personnel et de matériel était présenté. Il s'agit d'un engin polyvalent dont sont dotées toutes les casernes. Pour le nouveau modèle, une composante « signalisation » a été installée sur la partie arrière du véhicule pour renforcer la protection du personnel sur les interventions.

**Commandant Jean-François BRICOGNE**  
Chef du bureau des véhicules



## Belle réussite pour la promotion 2013 des jeunes sapeurs-pompiers

Le brevet 2013 des jeunes sapeurs-pompiers (JSP) de la Loire s'est déroulé pour la première fois sur deux journées distinctes, compte-tenu du nombre important de candidats.



Cette promotion 2013 comprenait au total 32 jeunes sapeurs-pompiers. Parmi eux, 22 garçons et 10 filles, en provenance des sections de Renaison, Charlieu, Ouest-Forez, Sud-Forez, Saint-Pierre-de-Bœuf, Ondaine-Haut-Forez et Saint-Chamond.

Dans un premier temps, le samedi 1<sup>er</sup> juin, le plateau technique de formation, situé à l'état-major départemental, a accueilli les épreuves pratiques. 8 ateliers ont été constitués par 16 animateurs pour évaluer les jeunes sur les thèmes suivants : lot de sauvetage, incendie, éclairage, échelle.

Puis, le samedi 8 juin, les épreuves sportives se sont déroulées sur les infrastructures et les centres d'incendie et de secours (CIS) de la compagnie du Gier. Les JSP ont enchaîné la natation, le sprint, le demi-fond, le saut en hauteur, le lancer de poids, le parcours sportif sapeur-pompier (PSSP) ainsi que le grimper de corde. Ces ateliers étaient encadrés par 22 animateurs.

Le Colonel René Dies, directeur départemental, est passé dans la matinée saluer l'ensemble des agents participants.

Tous ces jeunes sapeurs-pompiers ont ensuite intégré au mois de juillet une formation complémentaire de deux semaines sous un statut de sapeur-pompier volontaire. Ce qui leur permettra de compléter leur cursus et d'être opérationnels sur l'ensemble des missions dévolues aux services d'incendie et de secours.

**Capitaine Philippe ROBERT**  
Délégué départemental aux  
jeunes sapeurs-pompiers



## Challenge de la Qualité : Une finale nationale exceptionnelle pour les Ligériens !

L'équipe de la région Rhône-Alpes-Auvergne a rapporté de nombreuses médailles lors de sa participation à la finale nationale du Challenge de la Qualité des sapeurs-pompiers, qui se déroulait le 6 juillet 2013 en Guadeloupe. Au sein de l'équipe, la délégation de la Loire, représentée par 16 athlètes et 3 accompagnateurs, a réalisé de très belles performances !

Le samedi 6 juillet, l'ouverture de la finale nationale du Challenge de la Qualité a commencé par la revue des équipes au stade de Baie-Mahault à Pointe-à-Pitre, sous un soleil radieux.

La première médaille ligérienne arrive en milieu de matinée avec une seconde place pour Lou Fouillet, jeune sapeur-pompier (JSP) de Charlieu sur l'épreuve du 800 mètres, catégorie minime en 1'26"45. Elle est suivie en début d'après midi par Korentin Valette, JSP de Renaison, qui se hisse sur la première marche du podium pour l'épreuve de vitesse, catégorie minime, en 10"06 et devient ainsi champion de France !

La surprise, aux yeux des Guadeloupéens, vient du saut en hauteur puisque Benjamin Dumas sapeur-pompier volontaire (SPV) au CIS de Montbrison s'envole avec une barre à 2m05 et vient souffler le 10<sup>ème</sup> titre consécutif du sauteur local !

En fin de journée, le relais 4x400 mètres masculin de la région Rhône-Alpes-Auvergne, avec dans ses rangs Stéphane Michaud représentant la Loire, passe le premier la ligne d'arrivée en 3'27"06, décrochant un nouveau titre de champion de France pour la délégation.

La Loire a également obtenu quatre places de 4<sup>ème</sup> avec Mathilde Gimbert, SPV à Saint-Chamond, à l'épreuve du parcours sportif catégorie junior, Agnès Domenichini, SPV à Saint-Étienne La Terrasse, en demi-fond catégorie sénior, Marion Patissier, JSP de Charlieu lors de l'épreuve de vitesse catégorie minime et enfin avec Corentin Play, SPV à Saint-Étienne La Métare, sur le parcours sportif catégorie junior.

**Sergent-chef Fabien VIALLA**

*Centre d'incendie et de secours Le Chambon Feuergolles*



## Retour sur la mission de PHF à Madagascar

Depuis 2005, l'association Pompiers Humanitaires Français (PHF), dont le SDIS est un partenaire privilégié, effectue des missions d'urgence pour venir en aide aux populations victimes de catastrophes naturelles. PHF développe aussi des programmes permanents dans le cadre d'un soutien aux systèmes de protection civile.



En mai 2013, deux missions organisées par PHF ont eu lieu sur une durée de quatre semaines dans la région d'Atsinanana sur la côte Est de Madagascar.

C'est grâce à la collaboration entre PHF, les autorités et acteurs locaux et tous les partenaires du projet, que ces missions ont permis la création du centre de secours de Vatondry. Le recrutement d'hommes et de femmes aux profils variés et issus des différents quartiers de la ville font la spécificité et la force de l'effectif. PHF a dispensé une formation initiale en secourisme à poursuivre sur les prochaines missions. Dans le même temps, la rénovation complète du bâtiment, mis à disposition par la municipalité, a été réalisée par un entrepreneur local. Il reste maintenant à rendre ce centre de secours opérationnel.

Une première marche a été franchie en ce sens : grâce aux précieux dons du SDIS de la Loire, les nouvelles recrues ont été dotées de tenues d'intervention et de petit matériel de secourisme. Aujourd'hui, le centre de secours de Vatondry compte 28 sapeurs-pompiers volontaires et 3 permanents (professionnels).

Afin de consolider le système de protection civile local, il fallait aussi réfléchir au statut du sapeur-pompier à Madagascar. En collaboration avec l'École nationale supérieure de sécurité sociale (EN3S) de Saint-Étienne et en adéquation avec les réalités du territoire malgache, les questions de protection sociale du statut de sapeur-pompier ont été mises à l'étude. Les discussions et débats autour de ce sujet feront l'objet d'un partenariat continu.

Grâce au soutien de ses adhérents, collaborateurs et donateurs, la mise en route réussie du centre de Vatondry sert de référence et inspire d'ores et déjà des projets similaires dans d'autres villes de la région Atsinanana. C'est le cas à Brickaville, au Nord de Vatondry, carrefour routier extrêmement dangereux où le trafic de convois de transport de matières dangereuses est très important et qui s'avère être le théâtre de nombreux accidents.

PHF poursuit aujourd'hui son activité dans cette logique et cette dynamique d'action. La motivation intacte des adhérents, le soutien primordial des instances départementales et régionales et des partenaires, ainsi que la générosité des donateurs, permettent de concrétiser ces projets et d'assurer une continuité et un véritable suivi dans les engagements pris par l'association.

Pour en savoir plus sur les projets en cours et à venir, n'hésitez pas à consulter le nouveau site internet [www.pohf.org](http://www.pohf.org) et retrouvez PHF sur les réseaux sociaux : Facebook (Pompiers Humanitaires Français, PHF) et Twitter (@pohf42).



**Séminaire international de protection civile du 16 au 24 novembre 2013 à Saint-Étienne**

Dans le cadre de la semaine de la solidarité internationale, un séminaire international de protection civile est organisé à Saint-Étienne, afin de réunir des acteurs de la protection civile pour favoriser un échange autour de problématiques communes. Ils pourront profiter des installations, du plateau technique et des formateurs du SDIS pour découvrir de nouvelles techniques opérationnelles et perfectionner leurs connaissances. Le but étant d'apprendre les uns des autres, tant pour les participants étrangers que pour les participants français qui pourront profiter de leur présence pour acquérir de nouvelles compétences, notamment pour les départs en urgence dans les zones tropicales.

**Aline-Lucie ROUX**

Service communication PHF

Sapeur-pompier volontaire à Périgneux

## Feu dans une ancienne usine du Pré-Battoir à Saint-Julien-Molin-Molette

Dans la nuit du 29 mars 2013, un violent incendie se déclare dans l'ancienne usine du Pré-Battoir. Il est 1h30 du matin quand les sapeurs-pompiers de Saint-Julien-Molin-Molette, de Bourg-Argental et d'Annonay, en Ardèche, « décalent » pour feu de maison.

À l'arrivée des secours, le sinistre d'une ampleur considérable comprend l'ensemble de l'usine, déjà ravagée par les flammes. Cette ancienne fabrique de tissage est aujourd'hui occupée par une maison d'habitation et un entrepôt de décors de spectacles de rue, le tout élevé sur trois étages.

Alors que l'incendie menace d'autres habitations, une demande de renfort est immédiatement formulée par le premier commandant des opérations de secours. Le centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (CODIS) engage alors un groupe incendie et le chef de colonne.

Une heure après le déclenchement de l'alerte, une cinquantaine de sapeurs-pompiers issus de la compagnie Pilat-Sud et du centre d'Annonay luttent contre la violence de l'incendie. Le dispositif comprend alors deux groupes incendie urbain, un groupe appui eau, un groupe commandement du niveau chef de colonne ainsi qu'une équipe de soutien sanitaire.





L'usine de 800 m<sup>2</sup> est entièrement embrasée et le rayonnement thermique est intense. L'objectif pour les intervenants consiste à éviter la propagation aux habitations voisines, à une citerne de gaz et à un transformateur électrique.

L'ensemble des moyens hydrauliques engagés, notamment sur des échelles, ainsi que les efforts des sapeurs-pompiers ont permis de stopper l'incendie au niveau de la toiture de la maison mitoyenne.

Les sapeurs-pompiers se déclarent alors « maîtres du feu » vers 5 heures du matin. Des reconnaissances se poursuivent vers l'habitation mitoyenne au niveau de la toiture qui a été légèrement endommagée par les flammes. À 6 heures, le feu est annoncé éteint.

Cet incendie violent restera dans les annales du centre d'incendie et de secours de Saint-Julien-Molin-Molette, mais aussi dans toutes les mémoires des sapeurs-pompiers de la compagnie Pilat-Sud.

**Capitaine Nicolas RAVOIRE**  
Commandant des opérations de secours  
Chef de la compagnie Pilat-Sud



## Le « e-learning » à l'affiche le 14 novembre prochain !

Le SDIS de la Loire organise le 14 novembre le premier forum dédié à l'enseignement à distance pour les sapeurs-pompiers.

L'enseignement à distance a été instauré au SDIS de la Loire il y a trois ans, par une équipe de pionniers dans ce domaine, afin de s'adapter aux évolutions très rapides de la société dans la mise en place des techniques de l'information et des communications.

Dans cet esprit de collaboration et de nécessaire partage de savoirs, a germé l'idée d'être non pas moteur dans le « e-learning » mais plutôt source d'échanges et de production d'idées dans le cadre d'un forum.

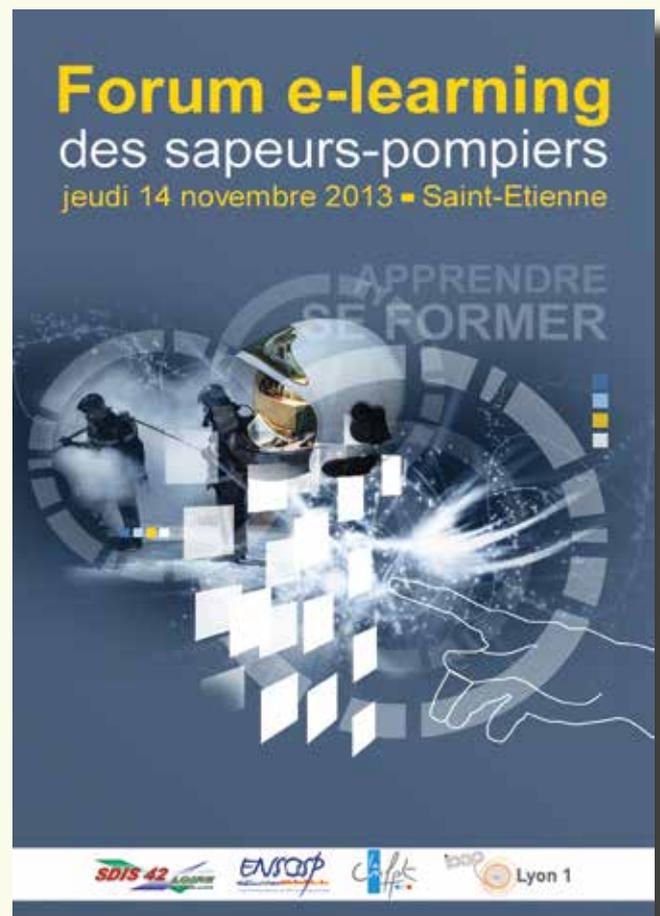
C'est dans ce contexte que le SDIS de la Loire organise le premier forum national du e-learning des sapeurs-pompiers le jeudi 14 novembre 2013 au sein de l'état-major départemental à Saint-Étienne.

Ce forum se déroulera sous le parrainage de l'École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (ENSOSP), du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) ainsi que de la structure Innovation, conception et accompagnement pour la pédagogie (ICAP) de l'Université Lyon I.

Pour respecter le concept initial, la première partie de ce forum sera consacrée à des échanges autour de retours d'expérience dans la mise en place ou l'exploitation du e-learning et, après un « bar camp », à savoir la tenue de différents ateliers sur le temps du déjeuner, trois conférenciers viendront éclairer les participants sur quelques spécificités de l'enseignement à distance.

Toute l'équipe organisatrice ligérienne est bien évidemment sur le pied de guerre pour que cette première nationale donne satisfaction aux collègues présents.

**Commandant Claude CHALENDARD**  
Chef du bureau de la conception des formations



## Une équipe nommée « GRIMP »...

Le groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) est une équipe composée de femmes et d'hommes sapeurs-pompiers professionnels comprenant quatre équipiers et un chef d'unité.



L'implication du GRIMP devient nécessaire lorsque les moyens traditionnels, qu'ils soient inadaptés ou insuffisants, rendent une intervention difficile voire périlleuse. C'est une spécialité pour laquelle chaque intervention est unique.

Cette unité, sollicitée en appui du centre de secours compétent, est mise à disposition du commandant des opérations de secours (COS) pour proposer des solutions inconnues dans les manuels réglementaires du métier de sapeur-pompier. L'environnement professionnel de ce groupe trouve sa source dans les milieux difficiles d'accès en raison de la hauteur ou de la profondeur des lieux (falaises, façades de bâtiments, excavations, puits, ravins, silos,...).

Outre les qualités afférentes à cette profession, ce groupe est imprégné d'une forte capacité d'adaptation. De grandes aptitudes physiques sont également indispensables ainsi que des qualités mentales indéniables afin de maîtriser le stress lors des interventions.



À cet effet, des tests et des évaluations ont lieu lors des formations initiales et de perfectionnement. Ils permettent d'évaluer la rigueur, la performance, l'engagement, la confiance en soi et en son équipe ainsi que l'esprit de cohésion. Être pendu au bout d'une corde ou d'un filin (hélicoptère) dans 80 m de gaz pour sauver une vie, par exemple, cela ne s'improvise pas !

La formation d'une telle équipe octroie une technique particulière nécessitant un entraînement régulier d'environ 80 heures par an de stages et de pratique. On apprend notamment l'autonomie sur corde et à utiliser parfaitement une potence, un treuil thermique, une tronçonneuse, un brancard de type « secours en paroi », une corde statique ou dynamique...

N'hésitez donc pas à faire appel au GRIMP lorsque les circonstances s'y prêtent ! Et si, en tant que sapeur-pompier, vous pensez posséder les qualités requises, alors pourquoi ne pas tenter d'accéder à cette formation ?

**Capitaine Sébastien RAVEL**  
Chef d'unité « GRIMP »



## Exercice de sauvetage et d'évacuation dans le tunnel de Violay

Le 26 juin 2013 a eu lieu un exercice incendie dans le tunnel de Violay, situé sur la nouvelle autoroute A89, mettant en cause deux véhicules en feu.



Le but de cet exercice était d'expérimenter, en situation réelle, les procédures opérationnelles des SDIS de la Loire et du Rhône concernant les tunnels ainsi que la mise en place et la montée en puissance d'un poste de commandement opérationnel.

De son côté, l'exploitant Autoroutes du Sud de la France (ASF) a pu tester ses équipements techniques, à savoir les réseaux d'appels d'urgence, le régulateur de sécurité pour le trafic ou encore la vidéo surveillance ainsi que son système d'auto-évacuation des usagers.

Cette manœuvre s'est déroulée de nuit afin d'éviter des nuisances trop importantes pour les usagers de l'autoroute. Près de 30 véhicules incendie et 80 sapeurs-pompiers sont intervenus dans le scénario mais aussi 20 plastrons répartis dans une dizaine de voitures pour simuler les usagers de la route impliqués ainsi que les blessés fictifs.

Cet exercice a été déployé en temps réel et a également permis de vérifier le fonctionnement de différents dispositifs tels que la transmission de l'alerte et

le réseau numérique sécurisé ANTARES, l'organisation du commandement opérationnel inter-services et la remontée d'informations aux autorités

Cet entraînement fait suite à un exercice de plus grande ampleur qui avait eu lieu en 2012, avant l'ouverture de l'autoroute. Des améliorations avaient alors été apportées notamment dans le réseau d'appel d'urgence et le système des transmissions.

Cette nouvelle manœuvre permettra au SDIS de simplifier ses procédures opérationnelles mais bénéficiera également à l'exploitant qui sera en mesure d'apporter les modifications techniques nécessaires pour améliorer la sécurité et l'évacuation des usagers de l'autoroute.

**Commandant Erick GRIMA**  
Chef du bureau de la prévision



## Le SDIS teste son action de lutte contre les feux de forêts dans le Pilat

Régulièrement, le Service départemental d'incendie et de secours de la Loire organise des exercices « grandeur nature » sur le terrain en vue de perfectionner ses techniques d'intervention au service de la sécurité des Ligériens.



Le 7 juin 2013, un exercice feux de forêts de grande ampleur a eu lieu sur le secteur de Doizieux dans le massif du Pilat.

Le but de cet exercice était de tester, en situation réelle, les moyens départementaux de lutte contre les feux de forêts ainsi que la mise en place et la montée en puissance d'un poste de commandement opérationnel.

De 12h30 à 17h30, ce ne sont pas moins de 40 véhicules incendie, un hélicoptère de la sécurité civile, un avion de l'aéroclub d'Andrézieux-Bouthéon, pour simuler les avions bombardiers d'eau, ainsi que 130 sapeurs-pompiers qui se sont déployés dans le massif du Pilat entre Doizieux, le collet de Doizieux et la Croix de Montvieux.

Riches d'enseignements, les remarques enregistrées par les membres de la direction de l'exercice (DIREX) ont fait l'objet d'un retour d'expérience dont les conclusions permettront d'améliorer encore le savoir faire des sapeurs-pompiers ligériens en matière d'extinction des feux de végétation.

**Lieutenant-Colonel Alain BERT**

*Chef du groupement de la prévision et de la prévention*



## Mieux connaître les risques au travers d'un partenariat avec l'École des Mines

Depuis quatre années, le SDIS de la Loire tisse des liens avec l'école nationale des Mines de Saint-Étienne (ENMSE), notamment dans le domaine des cindyniques, également appelées les « sciences du danger ».

Les « sciences du danger », c'est l'étude des risques et plus particulièrement les risques industriels et les risques majeurs.

Concrètement, le SDIS apporte à cette prestigieuse école d'ingénieurs tout son savoir-faire du terrain, notamment dans la gestion opérationnelle et le commandement.

Le SDIS a par exemple participé, sous la direction d'Alicja Tardy, ingénieur de recherche et responsable de l'axe cindynique à l'ENMSE, à un exercice de gestion de crise mettant en scène les étudiants dans un jeu de rôle.

Cette année, le SDIS franchira un pas supplémentaire en participant, non seulement à l'équipe d'animation de l'exercice, mais également en mettant les étudiants en situation. Pour cela, toute la partie concernant les jeux de rôle sapeurs-pompiers sera réalisée in situ, soit dans une activation du poste de commandement de site (PCS) soit au sein du centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (CODIS).

Le SDIS, quant à lui, a tout à gagner de ce partenariat, pour continuer de faire évoluer sa doctrine opérationnelle.

Marie Curie Sklodowska a dit : « *Dans la vie, il n'y a rien à craindre, il n'y a que des choses à comprendre* ». Puisse la compréhension de leur sphère et de la nôtre nous apporter une nouvelle vision de notre métier.

**Commandant Claude CHALENDARD**  
Chef du bureau de la conception des formations



## Un partenariat « gagnant-gagnant » entre le SDIS et GrDF

Le SDIS de la Loire et l'unité réseau gaz « sillon rhôdanien » ont signé, début 2012, une convention de partenariat pour la conception, le développement et l'utilisation d'un « plateau technique gaz », implanté sur le site du plateau technique de l'école départementale à Saint-Étienne.

Cette convention de partenariat répond à plusieurs objectifs.

Pour le SDIS, il s'agit de bénéficier du savoir-faire de GrDF pour développer une installation qui colle à ses besoins de formation et qui reproduise le plus fidèlement possible les situations que nos équipages sont susceptibles de rencontrer sur le terrain. Il s'agit également de profiter des compétences des formateurs de GrDF pour améliorer qualitativement la pédagogie des intervenants du SDIS sur le sujet.

Pour GrDF, l'enjeu est, à terme, d'abandonner ses propres installations pour former ses personnels sur les installations du SDIS, au sein d'un site pérenne.

Enfin, de manière plus globale, pour chacun des deux partenaires, cette collaboration vise à mieux préparer leurs interventions communes. Un partenariat « gagnant-gagnant » en quelque sorte.

Concrètement, le SDIS a pris à sa charge la réalisation de tous les éléments maçonnés et de voirie (dont tranchées et empièvements), tandis que GrDF a fourni et installé tous les éléments techniques (compteurs, tuyauteries, coffrets gaz...). La maintenance de l'outil incombe à chacun des partenaires, pour la partie qu'il aura construite et/ou installée.

Le plateau technique gaz peut donc être utilisé par chacun des partenaires, indépendamment ou de façon commune, selon les thèmes ou les besoins et comporte : une torchère, une tranchée maçonnée, une tranchée en pleine terre, une fouille, un coffret gaz d'exercice ainsi qu'une reproduction de deux colonnes montantes d'immeuble, complétés par un réseau « fuyard » sous trottoir et sous chaussée. Sans oublier les installations de mise en œuvre de sécurité.

D'une manière générale, pour le SDIS, ce type de conventions concourt à un double but : créer des partenariats pérennes avec les structures institutionnelles avec lesquelles nous travaillons quotidiennement et assurer des recettes pour le service.

D'autres partenariats sont actuellement à l'étude, que ce soit avec des SDIS, des entreprises ou d'autres partenaires institutionnels.

**Lieutenant-Colonel Pierre GARIOUD**

*Chef du groupement des opérations et de la formation*



## Une caserne de sapeurs-pompiers plus fonctionnelle à Chazelles-sur-Lyon

Le jeudi 5 septembre 2013 a eu lieu la réception des travaux du centre d'incendie et de secours de Chazelles-sur-Lyon.



La caserne actuelle des sapeurs-pompiers de Chazelles-sur-Lyon a fait l'objet de travaux afin de mieux s'adapter à l'activité du centre d'incendie et de secours (CIS) qui réalise chaque année plus de 430 interventions de secours.

De nombreuses autorités ont fait le déplacement pour souligner la qualité des équipements mis à disposition des sapeurs-pompiers de la Loire. Bernard Bonne, président du Conseil général, Jean-Michel Porcher, sous-préfet de Montbrison, Jean-Claude Frécon, sénateur, Bernard Philibert, président du Conseil d'administration du SDIS, Jean-Paul Blanchard, conseiller général ainsi que Pierre Vericel, maire de Chazelles-sur-Lyon, tous ont salué la restructuration du centre ainsi que l'engagement des 35 sapeurs-pompiers volontaires du CIS.

Les travaux, d'un montant de 300 000 euros, ont notamment concerné la réfection de la toiture, permettant d'accentuer l'isolation. Les portails de la remise ont été remplacés afin de pouvoir accueillir les véhicules les plus modernes, aux gabarits plus importants. Ainsi, à terme, le CIS se verra doter d'un fourgon pompe-tonne secours routier (FPTSR), d'un nouveau véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV) ainsi que d'un camion citerne feux de forêt moyen (CCFM). Enfin, une salle de sport a été aménagée ainsi que des locaux pour la vie du centre dont celui de l'amicale.

En offrant aux sapeurs-pompiers volontaires de Chazelles-sur-Lyon des conditions d'exercice optimales avec cet équipement rénové, l'objectif du SDIS de la Loire est double : améliorer l'efficacité des secours portés aux habitants et susciter des vocations pour s'engager en tant que sapeur-pompier volontaire.

**Capitaine Jean-Baptiste MERLEY**  
Chef de la compagnie Est-Foréz



## Les nouvelles « ambulances » sont arrivées !

Le SDIS de la Loire a fait l'acquisition d'un nouveau type de véhicules de secours et d'assistance aux victimes (VSAV).



En effet, suite à des contraintes imposées par les constructeurs, les VSAV classiques en format « fourgon » étaient de plus en plus difficiles à manœuvrer du fait de l'augmentation de leur empattement et de leur longueur.

Pour cette raison, le SDIS a choisi d'acquérir un châssis plus court en y adaptant une cellule carrée. Le véhicule est ainsi plus maniable et offre un volume supérieur à l'ancien, permettant une prise en charge secouriste et médicale plus facile.

Soucieux de ne pas augmenter le budget, le SDIS a acquis ces nouveaux VSAV à un prix comparable aux précédents.

De plus, ils offrent un confort meilleur pour la victime puisque la cellule est désormais climatisée.

Enfin, un compartiment latéral permet à l'ensemble de l'équipage de ranger ses équipements de protection individuelle, afin d'être opérationnel en cas d'intervention sur un feu par exemple.

Ainsi, ces nouvelles « ambulances » facilitent la conduite du véhicule et le travail des secouristes, améliorent les conditions de transport des victimes ainsi que la sécurité des intervenants amenés à assurer une polyvalence dans toutes les opérations de secours, le tout à budget constant !

**Lieutenant-Colonel Gérard KELLER**  
Chef du groupement des équipements



## Une convention pour développer le volontariat chez les agriculteurs

Le volontariat constitue une composante fondamentale des SDIS. Bien que le nombre de volontaires reste stable dans la Loire, il n'en reste pas moins fragilisé par les évolutions culturelles, économiques, sociales de notre pays.



Malgré l'évolution législative récente, et notamment la parution de la loi du 20 juillet 2011 relative aux sapeurs-pompiers volontaires, des actions locales s'avèrent indispensables pour continuer à développer le volontariat. L'enjeu notamment est d'adapter l'engagement de sapeur-pompier volontaire (SPV) en tenant compte des mutations de notre société.

C'est dans ce cadre que le SDIS a signé en octobre 2011, avec les représentants des employeurs ligériens, une charte du volontariat visant à sensibiliser tous les acteurs susceptibles de favoriser et valoriser le volontariat. Cette charte vise à la fois à favoriser le recrutement de volontaires, à faire connaître le volontariat à l'ensemble de la population ligérienne et à fidéliser les sapeurs-pompiers volontaires engagés au sein du SDIS en améliorant leur disponibilité.

Parmi les employeurs signataires de cette charte, figure la Chambre d'Agriculture de la Loire. Le SDIS de la Loire compte aujourd'hui une cinquantaine d'agriculteurs SPV. Ils sont parfois confrontés aux impératifs du monde agricole et peuvent dans ce cas se tourner vers les services de remplacement qui leur garantissent la continuité de leur activité, par exemple dans le cadre de leur formation sapeur-pompier.

C'est pourquoi, le SDIS et les services de remplacement ont élaboré ensemble une convention cadre visant à développer et favoriser le volontariat.

Celle-ci a été signée le 3 juillet 2013 à Feurs en présence de Raymond Vial, président de la Chambre d'Agriculture, Bernard Philibert, président du Conseil d'administration du SDIS, Christophe Souchon, président des services de remplacement (SR) Loire, Véronique Murat, présidente SR Loire Nord, Christian Jacoud, président SR Loire Sud, Chantal Brosse, présidente des comités de développement et du Colonel René Dies, chef de corps départemental des sapeurs-pompiers de la Loire.

Une réunion d'information à l'attention des SPV agriculteurs s'est également déroulée le 28 septembre 2013 à l'hippodrome de Feurs afin de présenter les services de remplacement et la procédure de mise en œuvre de cette convention.

Une réunion sera programmée ultérieurement par les services de remplacement pour promouvoir le volontariat auprès des ouvriers de ce service afin de susciter de nouvelles vocations.

**Commandant Daniel GREGNAC**  
*Chef du bureau du volontariat et de la prospective*

## Bienvenue à un nouveau collègue !

Une nouvelle recrue au bureau des matériels, au sein du groupement des équipements situé à l'état-major du SDIS.



**Eric Giraud** a été recruté au magasin départemental, au sein de l'état-major départemental, le 1<sup>er</sup> avril 2013

Eric Giraud a 43 ans, il est marié et père de 2 enfants.

Précédemment, il a travaillé pendant 23 ans en tant que menuisier dans l'entreprise *Semi Production*.

Il est par ailleurs sapeur-pompier volontaire dans la Loire. Il occupe la fonction de chef du centre d'incendie et de secours (CIS) de Neulise.



## Un nouveau chef de centre à Saint-Genest-Malifaux à l'occasion des 150 ans du CIS

Le centre d'incendie et de secours (CIS) de Saint-Genest-Malifaux, créé en 1863, a fêté le 14 septembre 2013 ses 150 ans. À cette occasion, le capitaine Maurice Vialon a cédé sa place à son adjointe, le lieutenant Solange Barrallon.



« C'est une page qui se tourne pour le centre de secours de Saint-Genest-Malifaux, mais ce n'est pas le livre qui se ferme », c'est en ces termes que le lieutenant Solange Barrallon, nouveau chef de centre, a résumé dans son discours la cérémonie organisée ce samedi 14 septembre.

Après 32 ans de service, dont presque 20 aux commandes du CIS, le capitaine Maurice Vialon a passé le fanion à son adjointe, qui devenait ainsi la première femme sapeur-pompier volontaire chef de centre dans la Loire. Un événement majeur pour les 31 sapeurs-pompiers volontaires de la caserne, qui réalisent chaque année plus de 235 interventions de secours.

De nombreuses personnalités, représentant le département et les communes du canton, ainsi que beaucoup de Genesiens ont tenu à assister à ce moment important de la vie de la commune. Pour marquer cette journée particulière, une plaque-anniversaire a été dévoilée à la caserne.

Une revue des troupes a ensuite été effectuée par les autorités et parmi elles, Carine Trimouille, sous-préfète et directrice de cabinet de la Préfète de la Loire, Bernard Bonne, président du Conseil général,

Bernard Philibert, président du Conseil d'administration du SDIS, Daniel Mandon, maire de Saint-Genest-Malifaux et le Colonel René Dies, directeur départemental.

On retiendra dans les discours les nombreux témoignages de sympathie et de reconnaissance, chacun soulignant l'investissement et le sérieux du Capitaine Vialon et souhaitant beaucoup de réussite au Lieutenant Barrallon dans ses nouvelles fonctions. Avec beaucoup d'émotion, notre nouveau retraité a retracé l'historique du centre et les grands moments qui ont marqué sa carrière.

Ce jour, on fêtait également les 150 ans de la caserne. Différentes manifestations étaient organisées dans la commune, défilé motorisé, manœuvre, expositions, film historique et un feu d'artifice a ponctué la soirée, sous un ciel parfois capricieux.

Grâce à la collaboration des agents du centre, de la municipalité, de la société d'histoire et de nos anciens, cette fête fut une réussite, qui marque dignement la fin d'une période et le début d'une nouvelle histoire pour le centre.

**Commandant Jérôme GIRON**  
Chef de la compagnie Métare Haut-Pilat



## Des techniciens de haut vol

Le saviez-vous ? Les techniciens du bureau des systèmes d'information du SDIS ont acquis, depuis une dizaine d'années, des savoir-faire pour effectuer des opérations d'installation et de maintenance sur les pylônes et les mâts du SDIS.



La dernière session de recyclage s'est déroulée en juin dernier sur le pylône installé à l'état-major départemental et a permis le rappel des textes et règlements régissant ce type de chantier. Chacun des participants a obtenu son habilitation.

À noter : chaque technicien est détenteur de son équipement personnel (boudier, casque, descendeurs), suivi par un carnet individuel comprenant la liste de ses appareils ainsi que la chronologie des interventions réalisées. Il est procédé de la même manière pour les matériels collectifs (cordes, appareil de mouflage...). Tous les équipements de protection individuelle (EPI) sont vérifiés une fois par an par le contrôleur agréé du SDIS et cet acte est annoté sur les livrets individuels et collectifs.

Ainsi, grâce à cette spécialité du « travail en hauteur », le SDIS dispose d'une équipe de qualité lui assurant une complète autonomie pour intervenir sur l'ensemble de son parc.

**Vincent PLANTIER**

*Chef du bureau des systèmes d'information*

En effet, situées à des hauteurs variant de 9 à 50 m, les antennes radio du SDIS nécessitent d'intervenir sur ces pylônes afin de garantir le bon fonctionnement des liaisons radio, téléphoniques et informatiques.

Ces interventions doivent être menées dans un strict respect des consignes de sécurité inhérentes au milieu et, parfois, dans des conditions climatiques délicates. L'efficacité du technicien est dépendante de sa maîtrise de l'appréhension du vide, et de l'acquisition des gestes et postures utiles pour travailler efficacement.

Après une première formation initiale, un recyclage des personnels est effectué tous les cinq ans et sanctionné par un examen donnant lieu à l'obtention d'une habilitation délivrée par le directeur départemental.



## La défibrillation au SDIS : bilan de l'année 2012

Le SDIS de la Loire dispose de 107 défibrillateurs automatisés externes (DAE). Il s'agit de défibrillateurs semi-automatiques, c'est-à-dire que le choc est délivré par l'équipier secouriste. Ces appareils sont répartis dans chaque véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV) mais aussi dans les sacs de prompt secours et dans les locaux de service.



Trois types de DAE sont en service au SDIS dont certains ont la particularité de permettre le massage cardiaque externe pendant l'analyse du rythme cardiaque. En effet, les recommandations internationales préconisent d'effectuer le massage cardiaque externe le plus rapidement possible dès la détermination de l'absence de conscience et de la disparition d'une respiration efficace. La mise en place du DAE devant se faire concomitamment dès qu'un appareil est disponible.

En 2012, 423 utilisations d'un DAE par les sapeurs-pompiers ligériens ont été réalisées. Elles concernent 291 hommes d'âge moyen 68 ans et 131 femmes d'âge moyen 69 ans.

L'arrêt cardiaque s'est produit dans 66 % des cas à domicile, 14 % dans un lieu public et 18 % sur la voie publique. La première cause d'arrêt cardiaque est, à 69 %, de nature cardiologique. 354 fois l'arrêt cardiaque a eu lieu devant un témoin qui malheureusement dans 59 % des cas n'a entrepris aucun geste de réanimation. On note cependant une amélioration d'année en année pour l'implication des témoins à la réanimation certainement incitée par les opérateurs au moment l'alerte.

65 centres d'incendie et de secours (CIS), sur les 72 du département, ont utilisé le DAE au moins une fois dans l'année. Les SMUR sont intervenus dans 89,5 % des mises en œuvre du DAE.

100 victimes ont bénéficié d'un ou de plusieurs chocs électriques, soit 24 %, et 22 ont repris une activité électrique cardiaque avant l'arrivée à l'hôpital soit 22 %.

Ce chiffre est globalement stable depuis 2005 et pourrait être meilleur si les témoins pratiquaient plus fréquemment les gestes de premier secours et si la prise en charge était plus performante avec un massage cardiaque réalisé sans période discontinue, à la bonne profondeur (plus de 5 cm) et à la bonne fréquence (entre 100 et 120 par minute mais pas plus). C'est la raison pour laquelle il faut que les équipes intervenantes s'entraînent régulièrement à la réanimation cardio-pulmonaire (RCP).

**Médecin-Colonel Frédéric FREY**  
Médecin-chef

### Qu'en est-il des DAE dans les établissements recevant du public (ERP) et les entreprises ?

Actuellement aucun texte ne prévoit l'obligation ou non de disposer un DAE sur les lieux accueillant du public, dans les entreprises ou les établissements scolaires. Toutefois, les maires doivent « pouvoir d'urgence à toutes les mesures d'assistance et de secours » et le code du travail impose aux chefs d'entreprise « une obligation de sécurité de résultat en matière de protection de la santé et de la sécurité des travailleurs dans l'entreprise ».

Il existe actuellement un flou juridique concernant cette question. Le député Pierre Morel-A-L'Huissier a déposé une proposition de loi rendant obligatoire l'équipement des établissements recevant du public en défibrillateurs automatiques externes.

## Améliorer le comportement des primo-intervenants face à une scène de crime

Le 16 mai dernier, le pôle santé et secours médical du SDIS de la Loire a organisé une conférence-débat qui avait pour ambition de proposer aux primo-intervenants un comportement adapté et cohérent face à une scène de crime en comprenant les enjeux judiciaires et les techniques d'investigations utilisées par les services d'identification criminelle et de médecine légale.

Cette soirée a été l'occasion d'aborder différents points et notamment les enjeux et les contraintes des premiers intervenants, « que faire et ne pas faire pour éviter de polluer la scène de crime ou pour préserver le corps en l'état ? », ainsi que la place de la réanimation dans ce contexte. Enfin, la posture de la justice à l'égard du personnel primo-intervenant et la place du procureur dans ce dispositif ont été évoquées.

Afin de mieux comprendre le cadre dans lequel ils interviennent, les participants se sont ainsi vu expliquer la démarche d'investigation sur le terrain ainsi que la marche générale d'une autopsie.

Au-delà de l'expertise apportée par le maréchal-des-logis-chef Montembault, responsable de la Brigade départementale du renseignement et de l'identification judiciaire de la Loire, et du Docteur Sébastien Duban, responsable du service de médecine légale de Saint-Étienne, cette rencontre a permis de mieux cerner les contraintes de nos partenaires opérationnels en ces circonstances et d'en déduire les actions facilitant leurs investigations.

Cette initiative est aussi le signe d'une volonté de rapprochement des institutions en vue de combiner les compétences opérationnelles de chacun au profit de la société.

**Infirmier principal Gaël FEY**  
Pôle santé et secours médical



# Le SDIS de la Loire en images ...



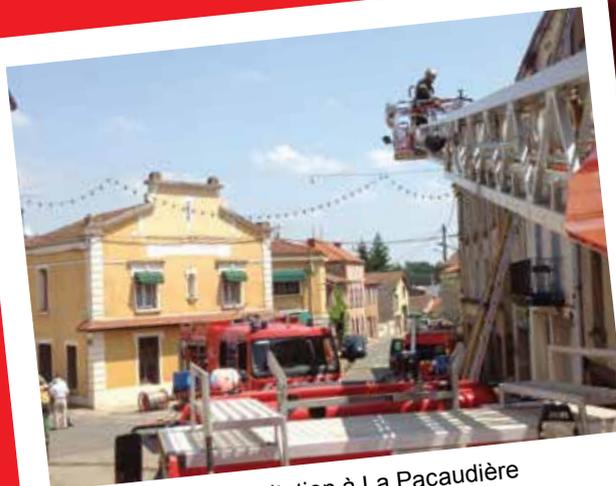
Feu de château à Commelle-Vernay  
12 avril 2013



Réunion zonale des responsables de systèmes  
d'information géographique  
18 juin 2013



Accident d'un poids lourd à Bourg-Argental  
25 juin 2013



Feu d'habitation à La Pacaudière  
8 juillet 2013



Feu de broussailles à Boën-sur-Lignon  
1<sup>er</sup> août 2013



Orage de grêle à Champdiou  
7 août 2013